

Les femmes et le transport au Manitoba

Le Transportation Options Network for Seniors (réseau de solutions de transport pour aînés) a pour mandat d'informer et de sensibiliser la population et de faire valoir les besoins en matière de transport, pour que les solutions offertes améliorent la qualité de vie de l'ensemble des Manitobains et qu'elles leur permettent de contribuer à des collectivités amies des aînés.

Notre organisation est d'avis que l'accès aux transports est primordial pour que les aînés puissent demeurer en santé et actifs au sein de leurs collectivités. Des modes de transport adaptés aux besoins des plus âgés permettent à ces derniers de participer à la société de multiples façons (travail, loisirs, bénévolat, etc.), et d'accéder à des services importants (soins de santé, magasins, banques, etc.). La mobilité communautaire est aussi essentielle pour briser l'isolement social. Dans notre province, la plupart des aînés choisissent de vivre leurs vieux jours chez eux, même en région rurale ou éloignée. Cela peut s'avérer problématique pour les personnes qui ne peuvent plus conduire ou qui n'ont jamais pris le volant, ce qui est souvent le cas pour les femmes de 85 ans et plus.

En 2009, on rapportait qu'au Canada seulement 26 % des femmes de 85 ans et plus détenaient un permis de conduire, par rapport à 67 % pour les hommes de la même tranche d'âge. C'est généralement au décès de leur partenaire ou conjoint que les femmes âgées éprouvent des problèmes de transport, car elles perdent alors leur conducteur principal ou leur première source de revenus de pension. Lorsque le conducteur du couple décède, celui qui reste peut souffrir d'isolement social, puisqu'il doit alors s'en remettre à sa famille et à ses amis. Il se peut également qu'aucune solution de transport abordable ne soit offerte à proximité. Il est donc impératif de mettre en place toute une gamme de services de transport accessibles et abordables.

Voici quelques-uns des principaux modes de transport offerts aux non-conducteurs au Manitoba, et les défis auxquels nous sommes confrontés.

Transport rural accessible (Handi-van) : Les fourgonnettes accessibles sont une option de transport importante pour les personnes à mobilité réduite et pour celles qui ne conduisent plus. Elles permettent aux usagers admissibles de se rendre au travail, à des rendez-vous médicaux et à des activités récréatives, et de poursuivre leurs activités quotidiennes, comme effectuer des transactions bancaires et faire des emplettes. Il en coûte toutefois de plus en plus cher d'exploiter ce type de transport, et la demande augmente à mesure que la population vieillit. Mais la formule de financement des *Handi-van* en milieu rural est la même depuis 29 ans, soit depuis le lancement du Programme de transport pour les personnes ayant des problèmes de mobilité (MDTP), en 1989. C'est donc dire que les collectivités ne reçoivent pas plus d'argent, malgré la hausse des coûts et de la demande. Le manque à gagner est assumé par les collectivités et les utilisateurs, ces derniers disposant pour la plupart d'un revenu fixe. Par exemple, une personne âgée de Swan River peut s'attendre à payer 600 \$ pour le transport

aller-retour à un rendez-vous chez le médecin à Winnipeg. Les aînés à faible revenu ne peuvent se le permettre.

Conducteurs bénévoles : Les conducteurs bénévoles constituent une option de transport essentielle pour les aînés qui ne conduisent pas et qui n'ont pas de famille ou d'amis pour les aider. Les conducteurs bénévoles offrent des services de porte à porte qui aident les aînés à demeurer actifs socialement, un facteur essentiel à la santé, au bien-être et à la qualité de vie. À l'échelle de la province, il est de plus en plus difficile de recruter des conducteurs bénévoles et de les garder, et sur le territoire de la ville de Winnipeg, les conducteurs bénévoles sont souvent tenus de payer les frais de la vérification judiciaire, qui peuvent s'élever à plus de 150 \$. Bien que les organismes sans but lucratif qui travaillent auprès des personnes âgées assument parfois ces coûts, ces organismes disposent de budgets très limités, et il s'agit donc pour eux d'un fardeau financier supplémentaire.

Transport ambulancier : Les ambulances fournissent des services de transport essentiels pour se rendre à l'hôpital, et le personnel ambulancier assure les évaluations médicales, le triage et les traitements qui sont essentiels pour que les soins immédiats prodigués permettent d'atténuer les conséquences à long terme d'une urgence médicale (crise cardiaque, accident vasculaire cérébral, etc.). En cas d'urgence, les gens doivent savoir qu'ils auront les moyens de se payer un mode de transport qui leur permettra d'avoir accès rapidement aux services médicaux dont ils ont besoin. Au Manitoba, le coût est un obstacle de taille pour les personnes âgées, particulièrement les femmes, qui sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté. Bien que les coûts aient diminué au cours des dernières années, il y en a encore beaucoup trop de gens qui choisissent de ne pas faire appel au transport ambulancier, parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire.

En conclusion, nous tenons à souligner que même si les problèmes de transport peuvent toucher l'ensemble de la population âgée, les besoins sont encore plus criants pour les aînés à revenu fixe ou vivant sous le seuil de pauvreté. Le Canada doit reconnaître que la sécurité du revenu des aînés, particulièrement les femmes, doit être au centre de toute solution visant à remédier aux problèmes de transport et d'isolement social, et à favoriser la santé et bien-être. Merci de nous donner l'occasion de faire rapport sur les besoins en transport des femmes et de la population âgée du Manitoba, et nous nous réjouissons à l'idée de continuer d'aider le Canada à devenir un pays ami des aînés.

Cordialement,

Samartha Rodick

Coordnatrice, Transportation Options Network for Seniors (www.tonsmb.org)